

16 Février 2021, vu le silence qui règne autour de l'élaboration du Plan Climat, nous déposons une nouvelle demande d'interpellation

Le 14 mars 2021, devant la Maison communale, nos militants en partenariat avec les militants d'Extinction Rébellion, organisent un plaidoyer pour le climat en soutien à l'affaire Climat qui débutera devant le tribunal le mardi 16 mars

Communiqué presse action climat 14 mars 2021

A VILLERS-LA-VILLE AUSSI, LES CITOYENS/NES BOUGENT POUR LE CLIMAT

Comme dans plus de 100 villes et autres communes de notre pays, ce dimanche 14 mars 2021, un groupe de villersois/ses a témoigné son soutien à l'Affaire Climat, une des affaires judiciaires les plus importantes de notre pays, qui débutera devant le tribunal le ce mardi 16 mars.



Après une petite marche, vêtus/es d'un rabat d'avocat blanc fait maison, nous avons développé devant la Maison communale, nos arguments pour le climat et pour un Plan climat fort à Villers-la-Ville. Vous trouverez nos arguments dans les annexes ci-dessous.



Une délégation de XR LLN et de XR Animal était également présente en soutien. Nous avons décidé ensemble de faire, pour terminer, une minute de silence. Celle-ci s'est clôturée par une sonnerie d'alerte, afin de représenter notre engagement à tous et toutes à poursuivre la mobilisation là où nous sommes.





PHOTOS *Villers pour le climat*

L'action a été enregistrée et sera diffusée sur [la page FB de Villers pour le climat](#)
Plusieurs photos et vidéos ont été transmises aux instigateurs de ***L'Affaire Climat***.

Mais nous ne nous arrêtons pas là.

En effet, une membre de notre groupe réalisera **une interpellation citoyenne** lors du Conseil communal de **ce mercredi 17 mars à 20 h**. Son objectif ? En savoir enfin un peu plus sur le Plan climat de Villers qui s'est préparé dans une confidentialité absolue et sans quasi aucune information vers les citoyens/nes. Pour la suivre rendez-vous en direct mercredi sur [la page FB de la commune](#).

Villers pour le climat



Notre site web : <https://vlvpourleclimat.be/>
Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/vlvpourleclimat>
Notre adresse : vlvpourleclimat@gmail.com

Informations complémentaires :

1. Voici le lien vers le site de **l'affaire climat ASBL**, dont les plaidoiries débuteront le 16 mars : <https://affaire-climat.be/>



L'AFFAIRE CLIMAT

Déjà 55 000+ citoyens agissent en justice pour le climat.

DEVENEZ CO-DEMANDEUR



Le procès dont tout le monde sort gagnant | [Affaire Climat](#)

La Belgique ne tient pas ses promesses climatiques. L'Affaire Climat veut changer la donne via le tribunal. Exigez avec 62781 citoyen.ne.s une politique climatique ambitieuse!
affaire-climat.be

2. A propos du Plan climat communal: Voici les 2 publications officielles de la commune sur le sujet :

<https://www.villers-la-ville.be/administration/services-communaux/energie/comite-de-pilotage-paedc>



Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie

[Composition du Comité de pilotage PAEDC - Commune de Villers-la-Ville](#)

Comité de Pilotage du Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) En adhérant à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie en 2019, Villers-la-Ville s'est engagée à œuvrer pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur son territoire de 40% à l'horizon 2030 à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d ...
www.villers-la-ville.be

□

<https://www.villers-la-ville.be/administration/services-communaux/energie/le-comite-de-pilotage-du-plan-energie-climat-est-sur-les-rails>

[Le Comité de Pilotage du Plan Energie-Climat est sur les rails! — Commune de Villers-la-Ville](#)

La Commune de Villers-la-Ville adhère à la Convention des Maires depuis le 3 avril 2019. Dans ce cadre, elle s'engage à : * Réduire les émissions de CO2 (et éventuellement d'autres gaz à effet de serre) sur son territoire d'au moins 40% d'ici 2030 (par rapport aux émissions de 2006), grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des ...
www.villers-la-ville.be

Quelques-uns de nos griefs quant à la démarche du Collège Communal :

- a. Le Collège a, semble-t-il, souscrit à la Convention européenne des Maires pour le Climat et l'Énergie, le 03/04/2019, dans l'unique but d'obtenir des subsides européens ou régionaux pour réaliser des économies d'énergie et financières

sur les consommations énergétiques du patrimoine de l'administration communale, ce qui n'est pas comprendre ni la portée d'une telle convention, ni les enjeux de la problématique du réchauffement climatique, ni ses tenants et aboutissants. Cette motivation très limitative ressort clairement, notamment mais pas seulement, des discussions au Conseil Communal, les rares fois où, sur initiative des conseillers communaux de l'opposition, le sujet a pu être abordé.

- b. L'élaboration et le suivi du PAEDC (Titre officiel du Plan climat) doivent en fait concerner tout le territoire villersois (pas seulement le patrimoine immobilier communal), tous les secteurs d'activité (agriculture, industrie, services, logement, transport, patrimoine communal) et tous les acteurs locaux (autorités, citoyens, industries, commerçants & autres indépendants ou entreprises), qui auront tous à se mobiliser pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) prévus dans la Convention européenne des Maires, mais aussi les objectifs prévus par la Belgique. Ces derniers seront d'ailleurs bientôt revus à la hausse, vu que les institutions européennes ont, en décembre dernier, relevé les ambitions de -40 à -55% de GES d'ici 2030 !
- c. A ce stade, le Collège n'a prévu ni moyens/méthodes ni budget pour sensibiliser et éduquer la population villersoise aux tenants et aboutissants du réchauffement climatique et de la transition écologique nécessaire pour y faire face.
- d. Rien n'a été prévu au budget 2021 pour faire face à l'immense défi climatique.
- e. **Le plan énergie-climat sera-t-il validé lors du Conseil Communal (en vidéoconférence) du mercredi 17 mars à 20h ? Probablement, mais en tout cas une interpellation citoyenne devrait permettre d'en savoir un peu plus.**

<https://www.villers-la-ville.be/administration/vie-politique/conseil/ordre-du-jour-du-conseil-communal-du-17-mars>



[Ordre du jour du Conseil communal du 17 mars 2021 — Commune de Villers-la-Ville](https://www.villers-la-ville.be/administration/vie-politique/conseil/ordre-du-jour-du-conseil-communal-du-17-mars)

Conseil communal prévu le 17 mars 2021 à 20h00
www.villers-la-ville.be

3. Nos arguments le 14 mars 2021 :

- Nous plaignons pour que nos gouvernements fassent en sorte qu'on arrête de vider la planète, de la dévorer, de l'épuiser.
- Nous plaignons pour que nos gouvernements réalisent une transition juste et rapide, ou les bontés de la planète sont partagées équitablement.
- Nous plaignons pour que nos gouvernements prennent des mesures fortes pour stopper le « toujours plus » et passer au « juste assez ».
- Nous plaignons pour que nos gouvernements se comportent en bon père de famille, et prennent soin de nos enfants, de nos petits-enfants.
- Nous plaignons, chers concitoyens, pour que nos gouvernements prennent leur courage à deux mains, et prennent les mesures nécessaires pour sauver l'humanité.
- Le changement climatique aggrave les risques pour nos agriculteurs de ne plus pouvoir nous nourrir.

- Avec les risques liés à un fort changement climatique, je suis, ainsi que mes enfants et petits-enfants, exposé à des dommages matériels accrus liés aux tempêtes, aux inondations ou à la sécheresse.
- Le changement climatique peut constituer une atteinte à ma santé via notamment la propagation de nouvelles maladies tropicales et les vagues de chaleur.
- Avec le changement climatique, l'eau des mers et océans va monter et donc forcer de plus en plus de personnes à migrer.
- La biodiversité est déjà mise à mal par toute une série de mauvaises pratiques, si en plus le climat déraile, c'est le nombre d'humain lui-même qui risque de s'effondrer.
- Nous vivons grâce à des écosystèmes performants. Avec le changement climatique ceux-ci sont mis à rude épreuve et risquent de s'effondrer totalement.
- Pour vivre, j'ai besoin d'eau, d'air et de nourriture. Ces besoins sont actuellement rencontrés grâce à des écosystèmes, certes fragilisés, mais toujours fonctionnels. Si on laisse le climat s'emballer, ces écosystèmes vont s'effondrer et nous avec.
- Je veux qu'on lutte contre l'emballement climatique parce que je veux une vie possible pour mes petits-enfants. Je ne veux pas qu'ils rencontrent la famine ou qu'ils soient confrontés à la guerre.
- J'ai des enfants, et je veux tout faire pour leur laisser un avenir viable.
- J'appartiens à la nature, je fais partie intégrante d'elle. Elle prend soin de moi et moi je dois prendre soin d'elle pour que nous puissions vivre en harmonie.
- Comme humain, je ne suis pas heureux de voir ce que notre modèle économique, qui nous amène à toujours consommer plus, fait de nous et de la nature. J'aspire à plus de simplicité pour plus d'équilibre.
- Je suis inquiet, déjà chez nous. Quand je pense aux peuples du Sud, j'ai peur pour eux et qu'ils soient contraints à quitter leur lieu de vie comme cela se passe déjà aujourd'hui dans certaines îles du Pacifique notamment.
- Nous n'avons qu'une seule planète et nous y foutons le bordel en pensant pouvoir créer des conditions de vie pour les humains sur Mars. On est con ou quoi ?

4. A propos de l'association locale "Villers pour le Climat".

Celle-ci œuvre depuis 2018 pour porter à l'échelle locale la nécessité d'une lutte déterminée contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité. En effet, beaucoup d'actions sont possibles sur les territoires locaux ou bassins de vie régionaux et sont donc dans les mains des élus locaux. Nous souhaitons que ces derniers négocient rapidement un virage politique dans leur approche. Ce virage est nécessaire si l'on souhaite contenir et limiter les dégâts d'une catastrophe écologique annoncée et viser à garantir pour nos enfants, pour notre descendance, un monde encore viable, meilleur, plus sain, plus juste, plus égalitaire, plus respectueux de la nature, du vivant et de tous.

Pour plus d'information sur notre association, notre veille pour le climat et nos actions, visitez notre site internet: <https://vlvpourleclimat.be/> et page FB : <https://www.facebook.com/vlvpourleclimat>

Dans la presse, cela donne ceci



Action du 14 mars « Tous avocats pour le climat ! » SPEECH



Chers habitants de ce petit morceau de planète,

Tout comme dans 100 autres endroits en Belgique, nous sommes maintenant réunis en tant qu'avocats... Avocats pour le climat ! Dans 2 jours, à Bruxelles, commence l'Affaire Climat. C'est le dossier judiciaire du siècle. Presque 60.000 Belges vont trainer 4 gouvernements devant les tribunaux. C'est du jamais vu ! Il s'agit du gouvernement fédéral, du gouvernement Wallon, du gouvernement Bruxellois et du gouvernement Flamand...

- Nous plaillons pour que nos gouvernements fassent en sorte qu'on arrête de vider la planète, de la dévorer, de l'épuiser.
- Nous plaillons pour que nos gouvernements réalisent une transition juste et rapide, ou les bontés de la planète sont partagées équitablement.
- Nous plaillons pour que nos gouvernements prennent des mesures fortes pour stopper le « toujours plus » et passer au « juste assez ».
- Nous plaillons pour que nos gouvernements se comportent en bon père de famille, et prennent soin de nos enfants, de nos petits-enfants.
- Nous plaillons, chers concitoyens, pour que nos gouvernements prennent leur courage à deux mains, et prennent les mesures nécessaires pour sauver l'humanité.

L'année prochaine, le rapport au club de Rome¹ aura 50 ans. Ca fait donc 50 ans que nous savons ce qu'il faut faire...

Il y a presque 30 ans, lors de la conférence des nations unies à Rio², tout le monde a confirmé l'urgence.

Jusqu'aujourd'hui aucun gouvernement n'a pris les mesures suffisantes pour assurer notre survie.

Avec l'accord de Paris³, il y a 6 ans, les gouvernements se sont engagés encore une fois. Et à nouveau, leurs mesures sont insuffisantes !

Si nous ne les obligeons pas, nos gouvernements vont, à nouveau, déroger à leurs engagements.

Nous allons donc les aider, en passant devant les tribunaux. Dans 2 jours, nos vrais avocats vont poursuivre nos 4 ministres de l'environnement pour qu'ils n'abandonnent pas la planète, n'abandonnent pas la vie !

Vive l'Affaire Climat !



1 Le Club de Rome est un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 52 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement.

Réunie pour la première fois en avril 1968, l'organisation acquiert une notoriété mondiale à l'occasion de la publication de « Les Limites à la croissance » en 1972, aussi

connu sous le nom de rapport Meadows, qui constitue la première étude importante mettant en exergue les dangers, pour l'environnement et donc l'humanité, de la croissance économique et démographique que connaît alors le monde.

2 La conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, plus connue sous le nom de sommet de la Terre de Rio de Janeiro ou sommet de Rio, s'est tenue à Rio de Janeiro au Brésil du 5 au 30 juin 1992, réunissant 120 chefs d'État et de gouvernements et 189 pays.

3 L'accord de Paris est un accord mondial sur le réchauffement climatique. Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris de

2015 sur les changements climatiques (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il a été approuvé par l'ensemble des 195 délégations le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

Le 17 mars 2021, nouvel hasard de calendrier, le Conseil communal vote le Plan climat, le jour même de notre nouvelle interpellation citoyenne.

Interpellation de Michèle Gilkinet du 17 mars 2021

Bonjour à tous et toutes,

Pour commencer, je tiens à rappeler que ma demande d'interpellation a été déposée le 16 février, et donc, bien évidemment, alors que l'Ordre du Jour de ce Conseil n'était pas encore fixé.

Vous connaissez donc, Monsieur le bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, le contenu de mon interpellation depuis un mois. Mais comme elle n'est pas encore connue des Conseillers et des habitants, je vais la lire calmement. Cela permettra de mettre en perspective le Plan Climat que vous avez voté au point 1.

La voici :

Le 4 avril 2019, dans la foulée d'une première interpellation citoyenne sur le climat, vous avez décidé d'adhérer à la Convention des Maires pour le climat et de mettre en place un Plan Stratégique transversal comme le demande la Région wallonne.

Deux ans plus tard, soit pour début avril au plus tard, vous devez déposer un Plan Climat auprès de la Convention des Maires, comme votre signature vous y engage.

Or, à quelques semaines de son dépôt, le 16 février donc, nous n'en savions toujours rien.

Malgré les recommandations de l'Europe et de la Région wallonne d'assurer une large information et participation citoyenne lors de la rédaction de ce plan, les citoyens/nes de notre commune n'ont reçu aucune information. Plusieurs demandes en bonne et due forme vous ont pourtant été adressées. Votre réponse a toujours été la même. Je vous cite : « Nous viendrons vers vous en temps opportun ». Ce « temps opportun » n'est jamais advenu. Il est resté dans les limbes.

Et maintenant, le temps opportun pour participer à la réflexion lors de l'élaboration du Plan climat est dépassé. Vous avez décidé de vous passer des apports citoyens pour le rédiger et même avant de le voter puisque ce vote a été fait au point 1 aujourd'hui.

Vous m'objecterez sans doute que vous avez mis en place un comité de pilotage et que ce comité de pilotage comprend bien des citoyens. Oui, c'est vrai. Vous y étiez d'ailleurs contraints ; Mais vous l'avez mis en place tardivement. Il vous a fallu une année et demie pour le faire. Et vous l'avez fait sans suivre les recommandations d'ouverture - par tirage au sort- prévues dans la Convention des Maires.

Vos choix ont plusieurs conséquences. Le Plan climat que vous allez déposer :

- a dû être réalisé dans la précipitation : une demi année au lieu de 2 ans ;
- sans diffuser la moindre information;
- sans organiser un seul atelier citoyen à son propos, alors que plusieurs communes autour de nous l'ont fait ;
- sans donc vous assurer d'une adhésion citoyenne.

Je ne comprendrai jamais ce que vous craignez des citoyens pour opérer de cette manière. Je trouve que c'est une manière de perdre un temps précieux.

Ce plan climat ne peut réussir qu'avec une large participation et adhésion citoyennes.

Nous avons 10 ans en début de votre mandature pour agir, il n'en reste plus que 8.

Et pourtant, même si j'ai bien entraperçu certains éléments de réponse aujourd'hui lors de la présentation du Plan au point 1, nous ne voyons toujours pas concrètement :

- ce que vous allez proposer ;
- quand vous allez le faire ;
- comment vous allez le faire ;
- ni comment vous allez mettre en place les dynamiques communales à même de parvenir aux objectifs fixés par la convention que vous avez signée.

Votre signature vous engage, je le rappelle, à réduire d'au moins 40 % les émissions de Gaz à effet de serre sur notre territoire d'ici 2030. 40% donc en 8 ans !

Ceci me préoccupe énormément, d'autant que les ambitions européennes et wallonnes en matière de réduction de Gaz à effet de serre se sont accrues, à juste titre, sous la poussée des spécialistes climatiques. Ils réclament plus d'effort, plus vite. Vous devrez sous peu, et vous le savez, adapter votre Plan climat pour atteindre 55, voire même 60 % de réduction dans le même délai. D'ici 2030 donc.

Alors, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, voici mes questions, même si j'ai déjà pris acte de certaines réponses au point 1 :

1. Quand les citoyens/nes de Villers-la-Ville pourront-ils/elles prendre connaissance de votre Plan climat ?
2. Sous quelle forme cette information sera-t-elle réalisée ?
3. Allez-vous adapter votre Plan stratégique transversal au vu du Plan Climat ?
4. Allez-vous établir un bilan CO2 pour chaque action que vous allez développer ?

5. Allez-vous adapter le budget communal pour rendre possible la réalisation de ce Plan ? Rien n'a été prévu dans le projet de budget 2021
6. Pouvez-vous me donner les montants nécessaires à l'exécution de votre Plan ?
7. Allez-vous permettre aux citoyens/nes de rentrer leurs observations sur ce Plan et vous engagez-vous à l'adapter le cas échéant ?
8. Vous engagez-vous à faire un suivi de ce Plan climat à chaque Conseil communal ?
9. Dernière question à ce stade : A plusieurs reprises, Villers pour le climat vous a demandé de pouvoir utiliser les salles communales pour assurer débats et informations sur les questions et exigences climatiques. Vous n'avez jamais répondu à sa demande. Allez-vous le faire ? Avec une réponse positive de manière à ce que des dynamiques citoyennes puissent s'engager dès que les règles Covid le permettront ?

Je ne veux pas croire que les choses vont rester en l'état. Je pense, au vu de la présentation réalisée par Madame Robinet au point 1, qu'il peut y avoir un espoir d'avancement. Mais je tiens à le rappeler : aujourd'hui, plus encore qu'il y a deux ans, le temps des responsabilités est venu. Les citoyens et citoyennes de Villers sont prêts/tes à apporter leur contribution comme le montrent les nombreux signes, courriers et actions menées sur notre commune. Ne traînons plus. L'urgence climatique est déclarée même si vous avez décidé de ne pas la voter.

M. Gilkinet

S'en suit la réponse de notre bourgmestre, tellement succincte que vous en trouverez les éléments principaux dans la réplique reprise ci-dessous :

Réplique de M. Gilkinet à son interpellation du collège de Villers-la-Ville du 17 mars 2021

Que dire en deux minutes alors qu'il y aurait tant à dire ?

Vous comprendrez je pense que je ne m'exprime pas sur **le contenu du Plan climat** que vous venez de voter. Nous venons juste de le découvrir. Je vais prendre le temps de l'examiner, avec d'autres. Je reviendrai donc vers vous avec des commentaires, voire des suggestions. J'espère que cette fois elles pourront faire l'objet d'une rencontre car jusqu'ici toutes nos demandes ont été rejetées.

Pour commencer, je tiens à féliciter la performance du Comité de pilotage et de sa secrétaire, Madame Robinet, pour avoir bouclé en quelques mois ce début de Plan Climat. Ce n'était pas évident d'aboutir à quelque chose en si peu de temps. Les tergiversations politiques locales ont été très longues au démarrage. Tellement longues que les citoyens/nes de Villers n'ont eu aucune connaissance de ce plan avant son vote aujourd'hui. Nous aurions aimé plus de transparence et plus de dynamiques citoyennes pour enclencher le changement de cap que nous devons réaliser. En effet, ce plan climat ne sera réussi que si ensemble nous combinons nos énergies.

A propos de vos **réponses à mes 9 questions, je note ceci :**

1. Quand les citoyens/nes de Villers-la-Ville pourront-ils/elles prendre connaissance de votre Plan climat ? /

2. Sous quelle forme cette information sera-t-elle réalisée ?

Une information est prévue dans le plan climat, pour juin notamment. Nous suivrons cela de près.

3. Adaptation du Plan stratégique transversal au vu du Plan Climat ?

Oui dites-vous. Nous y serons attentifs car nous savons déjà que certaines mesures contenues dans le PST vont dans une direction opposée à celle du Plan Climat.

4. Allez-vous établir un bilan CO2 pour chaque action que vous allez développer ?

Oui dites-vous. Nous suivrons cela.

5. Allez-vous adapter le budget communal pour rendre possible la réalisation de ce Plan ? Rien n'a été prévu dans le projet de budget 2021

Oui, dites-vous. Nous y serons attentifs et verrons avec quels montants.

6. Pouvez-vous me donner les montants nécessaires à l'exécution de votre Plan ?

J'ai bien noté que certains montants sont déjà prévus dans le Plan climat, voté au point 1.

7. Allez-vous permettre aux citoyens/nes de rentrer leurs observations sur ce Plan et vous engagez-vous à l'adapter le cas échéant ?

Oui dites-vous, nous verrons dans les faits si cela se réalise.

8. Vous engagez-vous à faire un suivi de ce Plan climat à chaque Conseil communal ?

Régulièrement en tout cas.

9. Utilisation par Villers pour le climat de salles communales pour assurer débats et informations sur les questions et exigences climatiques.

Votre réponse est ici plus que surprenante. En effet, la demande de Villers pour le climat porte, d'une part, sur l'accès à la Maison de la citoyenneté qui, je le rappelle, est gratuite pour les associations villersois, et, d'autre part, sur l'accès deux fois par an gratuitement à une plus grande salle communale dont plusieurs associations locales bénéficient déjà. Or, vous renvoyez Villers pour le climat à une location ! Ah bon ?

Pour conclure : Votre signature vous engage, je le rappelle, à réduire d'au moins 40 % **toutes** les émissions de Gaz à effet de serre sur notre territoire d'ici 2030. 40% donc en 8 ans ! Vous devrez sous peu, et vous le savez, adapter

votre Plan climat pour atteindre 55 % de réduction dans le même délai. D'ici 2030 donc.

Nous suivrons cela de près tant nous sommes convaincus que nous ne pouvons réussir ce défi qu'ensemble. Oui ensemble. Sinon c'est l'échec.

Je reste préoccupée car j'observe que notre commune est toujours loin d'être en ordre de marche pour y arriver, même si plusieurs efforts ont été enfin fournis.

M. Gilkinet le 17 mars 2021

Pour découvrir le plan climat de Villers, voici quelques liens :

<https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/les-signataires>

https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/assets/documents/content/signataire/Villers-la-Ville_paedc_2022-026652.pdf

et notre communiqué après une première analyse



Un plan climat pertinent et ambitieux à Villers-la Ville ?

Serait-on enfin à l'aube d'un changement de cap ?

Voilà ! Après quasi deux années de silence quasi complet des autorités communales, malgré diverses sollicitations citoyennes répétées pour obtenir information & collaboration, Villers-la-Ville s'est dotée, dans la dernière ligne droite avant la date butoir (avril 2021), d'un Plan Climat, un plan qu'elle s'était engagée à élaborer dans le cadre de sa signature d'adhésion en avril 2019 à la Convention européenne des Maires pour le Climat et l'Énergie.

Ce plan a été **présenté en détail et voté favorablement** lors du Conseil communal du 17 mars 2021, comme vous pouvez vous en rendre compte sur la vidéo du Conseil, enregistrée par et diffusée grâce au groupe Ecolo de Villers-la-Ville (*la commune n'a en effet pas laissé la vidéo du Conseil à disposition sur son site*) : <https://www.youtube.com/watch?v=1xl8vuw-hY>. La

présentation est au premier point de l'ordre du jour, juste après l'approbation du PV de la séance précédente (de 2'45" à 1h 23').

Pour voir sur papier à quoi il ressemble, si vous souhaitez prendre le temps de l'analyser plus en détail, vous pouvez vous rendre sur le site communal, où ce document est disponible en pièce jointe (167 pages) avec toutes ses annexes : <https://www.villers-la-ville.be/administration/services-communaux/energie/plan-d2019action-energie-durable-et-climat-2021>. Ce plan n'a toutefois pas encore été communiqué à la population lors d'une présentation officielle (au-delà du cercle restreint ayant suivi le Conseil communal), et remarquons aussi qu'il n'a pas encore transmis et commenté via le canal Facebook officiel de la commune. Mais l'administration compte en tout cas, nous dit-elle, le présenter au plus tard pour juin 2021.

L'association citoyenne « **Villers pour le climat** » se réjouit, que ce Plan ait pu être bouclé en temps et en heure en dépit des tergiversations des autorités communales. Le vote intervenu au Conseil, permettra en effet à notre commune d'être en ordre de marche pour avoir accès aux divers subsides conditionnés à l'adhésion à la Convention des Maires, indispensables au financement de la transition énergétique et climatique qui nous attend. C'est évidemment très important.

Sans vouloir ramener tout le fleuron vers nous, nous sommes convaincus que notre action a été décisive pour que Villers se dote enfin d'un Plan climat. Si vous vous rappelez la campagne des dernières élections ainsi que la déclaration de politique générale lors de la mise en place de la mandature actuelle, vous vous souviendrez aisément que rien n'était prévu à cet égard. Cela avait d'ailleurs été souligné par une [première interpellation citoyenne](#) lors du Conseil Communal du 3 avril 2019. Et c'est d'ailleurs pour cela que « **Villers pour le climat** » a poursuivi sa veille pour le climat, depuis trois ans maintenant.

Mais trêve de souvenirs, voyons d'un peu plus près où nous en sommes.

Avoir établi un Plan Climat sur papier, c'est bien ; mais est-ce que c'est suffisant ?

Non, bien sûr.

C'est pourquoi « **Villers pour le climat** » a porté une seconde interpellation citoyenne, le jour même du vote du Plan Climat. Vous la trouverez intégralement dans la vidéo (à 3h06') sur la page Facebook d'Ecolo Villers-la-Ville : <https://www.youtube.com/watch?v=1xl8vuw-hY>. Nous la placerons également sur [notre site](#).

En gros, nous avons tenu à rappeler qu'un Plan climat ne peut réussir – ce que nous souhaitons évidemment - **que s'il y a une large adhésion et une large participation citoyenne à l'effort collectif**, ce qui est très loin d'être le cas aujourd'hui encore. En effet, la majorité politique a fait le choix de réaliser ce Plan dans une opacité totale et en gardant jusqu'ici par-devers elle toutes les informations. Pire, pour nous, elle a refusé, jusqu'ici systématiquement, toute rencontre autour des propositions que nous avons portées depuis 3 ans et n'a elle-même organisé aucune information sur le Plan Climat, malgré nos demandes répétées.

Est-ce à dire que ce Plan est mauvais ?

Certainement pas ! **Ce n'est pas ce que nous disons**, malgré les bruits que certains font courir à ce propos. **En fait, nous allons prendre le temps de l'examiner à fond et en suivre l'exécution pas à pas.** Notamment sur ces points :

- Une promesse a été faite lors de l'interpellation citoyenne d'organiser sous peu une large information citoyenne, et même, si la crise sanitaire le permet, une rencontre en présentiel en juin 2021. Nous serons présents.
- Une promesse a été faite d'intégrer dans ce Plan climat, vu son caractère bien évidemment évolutif, les observations et suggestions de la population, première partie prenante de ce plan qui nécessite la mobilisation de tous. Nous suivrons cela de près car jusqu'ici, on ne peut pas dire que cela a été le cas, même si nous pouvons remarquer que plusieurs initiatives citoyennes concrètes déjà présentes sur notre territoire, ont bien été reprises dans le Plan climat. Par exemple : le Repair Café, développé par « Villers en Transition », et le projet de Voitures Partagées, initié au sein du Groupe d'Action Locale du Pays des 4 Bras.
- Promesse a été faite également, suite à une de nos questions, d'intégrer les objectifs et actions du tout nouveau Plan climat dans le Programme Stratégique Transversal de la commune (disponible via [ce lien](#) vers le document détaillant les 135 fiches d'action, le tableau de synthèse de la stratégie globale communale listant les objectifs opérationnels associés étant lui repris aux pages 11 à 13 de [cette annexe](#)). Nous verrons ce qu'il en sera. En effet, ce Programme Stratégique Transversal, contient très peu de chose pour le moment en relation avec le climat et la biodiversité. Il contient même l'un ou l'autre point en contradiction avec ce Plan climat.

Il y aurait encore bien des choses à dire, mais cela suffit ... pour le moment.

Ce n'est donc pas le boulot qui nous manquera. Nous continuerons à le réaliser avec détermination, même si nous devons une fois encore remarquer que la majorité politique continue à nous regarder comme des « ennemis » alors que **nous ne faisons que répéter encore et encore que nous ne réussirons le défi énorme du Plan Climat qu'ensemble : autorités communales et population unies dans un même objectif.** Séparément c'est l'échec assuré.

C'est donc avec regret que nous avons pris acte que la majorité refuse de nous donner un accès gratuit aux salles communales qu'elle offre pourtant aux autres associations villersaises. Nous avons plusieurs projets qui aideraient à faire avancer les choses dans les 8 années à peine qui nous restent, selon les scientifiques qui nous alarment sur le climat. Nous les mènerons comme nous le pourrons avec, heureusement, le soutien de plus en plus marqué de la population villersaise.

Villers pour le climat